



L'interdiction de fumer a peu d'effet sur la santé

Rubrique : actualités - Date : lundi 3 mai 2010

selon destination santé " La loi anti-tabac : peu d'effet sur le nombre d'infarctus L'interdiction de fumer dans tous les lieux publics instaurée au 1er janvier 2008, n'a pas eu en France l'incidence spectaculaire qu'on lui a connu dans d'autres pays. En tout cas pas sur le nombre des hospitalisations pour Syndrome coronaire aigu (SCA).

En réalité, « la loi Evin de 1991 avait déjà apporté une protection franche vis-à-vis de l'exposition au tabagisme passif », explique le Pr Daniel Thomas, co-auteur de l'étude EVINCOR (Evaluation de l'impact de l'interdiction de fumer sur les syndromes coronaires aigus) débutée en 2003. Les autres pays « partaient de plus loin ». C'est pourquoi l'Ecosse par exemple, avait observé une baisse massive de l'ordre de 17% - et immédiate du nombre d'hospitalisations pour ce type d'événement cardiovasculaire, Les résultats préliminaires de l'étude française seront publiés en mai dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)."

[Lire la suite de l'article sur destination santé.fr](#)